

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



DECLARATION DE SON EXCELLENCE MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION A L'OCCASION DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2023-2024

- **Chers Étudiantes et Étudiants de Guinée**
- **Chers Enseignantes et enseignants-chercheurs**
- **Mesdames et Messieurs les Fondateurs, Recteurs et Directeurs Généraux des Institutions d'enseignement supérieur**

A l'occasion de la rentrée universitaire 2023-2024, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) adresse ses vives félicitations aux enseignants chercheurs et chercheurs ainsi qu'à l'ensemble des étudiantes et étudiants de toutes les IES du pays pour la permanente et remarquable quiétude partout durant tout le déroulement de l'année universitaire écoulée.

Le MESRSI remercie en particulier les responsables de ces institutions, les Recteurs et Directeurs Généraux ainsi que la **CRDG** et la **CRESUP** pour la bonne collaboration à travers la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité. Une matérialisation éloquente de cette fructueuse collaboration est la modernisation du mode de paiement des bourses des étudiants largement revalorisées grâce à la haute bienveillance

de son Excellence Monsieur le Président de la République, Président du CNRD, Chef de l'Etat le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Cette année est placée sous le sceau de la consolidation des acquis, Je voudrais donc rassurer toute la communauté estudiantine et les enseignants chercheurs de notre engagement permanent à soutenir le fonctionnement correct des IES et IRS qui sont les piliers du progrès socio-économique de notre pays.

Ainsi, les efforts relatifs au financement de la formation des formateurs inscrits tant dans les institutions guinéennes que dans les institutions africaines et internationales tout comme la construction des infrastructures universitaires et les efforts de soutien à l'employabilité des étudiants seront poursuivis, au cours de l'année universitaire qui commence.

A cet effet, il convient de signaler que si à l'ouverture passée les IES publiques ont reçu un effectif de autour 9000 bacheliers, cette année elles vont en accueillir près de 25 000. Cette particularité m'amène à encourager tous les Recteurs et Directeurs Généraux des Institutions d'Enseignement Supérieur publiques et privées à demeurer plus efficaces et à les inviter à prendre les dispositions idoines pour assurer une rentrée universitaire effective ce lundi, **16 octobre 2023** sur toute l'étendue du territoire national.

Ils veilleront en particulier au respect scrupuleux du calendrier universitaire 2023-2024, à la préservation continue de la quiétude et de la discipline dans les campus afin d'une part de faire démarrer les cours, les inscriptions et réinscriptions effectivement le jour de la rentrée et d'autre part, d'organiser, au plus tard trois semaines après cette rentrée, une session d'accueil des étudiants au cours de laquelle seront expliqués les contenus des textes réglementaires suivants :

- Les trois Arrêtés portant réglementation des études (Licence, Master et Doctorat) ;
- Le Règlement intérieur de l'Institution ;

- Le Décret N° 0378 portant Revalorisation des Bourses d'Etudes et d'Entretien dans les Institutions publiques d'Enseignement Supérieur ;
- L'Arrêté N° 2654 portant Conditions et Critères d'Attribution des Bourses d'Entretien dans les Institutions publiques d'Enseignement Supérieur.

Une mission conjointe de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'inspection Générale sera déployée sur le terrain pour constater l'effectivité de la rentrée universitaire, le démarrage des cours et les inscriptions et réinscriptions le jour de la rentrée. Cette mission travaillera également avec les services des études avancées pour faire un diagnostic du déroulement des programmes de master et de doctorat.

Pour terminer, tout en plaçant cette année universitaire 2023-2024 sous le sceau de la consolidation des acquis de ces deux dernières années, j'invite tous les acteurs, notamment, les Recteurs et Directeurs Généraux des Institutions d'Enseignement Supérieur publiques et privées, à prendre les dispositions nécessaires pour un déroulement correct de toutes les activités dévolues au système.

Bonne année universitaire à toutes et tous.

Vive l'Université Guinéenne.

Je vous remercie.